

### LÉON FLEURIOT IN MEMORIAM

Olier  
MORDREL



L  
E

G  
E  
N  
I  
E

E  
U  
R  
O  
P  
E  
E  
N



Vera Moukhina : La flamme de la Révolution, 1922-1923

Philippe JOUET

### LA FRANCISATION DU PORHOET

**DIASPAD**  
Europa  
Tirage : 12 000.  
15, rue de la Gaîté, 75014 Paris  
C.P.P.A.P. 65.307  
No 17 - 25F ISSN 0758-0517  
*1ère semaine 1987*

Directeur de publication :  
Yann-Ber TILLENON  
Rédacteur en chef :  
Goulven PENNAOD  
et Guillaume FAYE  
Secrétaire de rédaction :  
Marine LETTY  
Directeur administratif :  
Jakez BERNARD  
Secrétaire administratif :  
Trystan MORDREL  
Maquette :  
Marine LETTY  
Diffusion :  
Pierre LE MEUT - A5 Boer  
BP 653 29194 Quimper Cdx

DIASPAD est une revue exclusivement culturelle qui respecte la liberté créative de tous ceux, historiens, littérateurs, artistes, qui y participent. Les textes publiés le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs. Ce principe sera constamment respecté.

La reproduction des textes publiés est strictement interdite, sauf autorisation particulière ou accord spécial.

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Nom .....  
Prénom .....  
Adresse .....  
Code Postal .....  
Ville .....

souscrit un abonnement d'un an (4 numéros) à DIASPAD, CCP 113 787 4 A. PARIS et verse à ce jour la somme de - 80F (abonnement normal) \* - 160F ou plus (abonnement de soutien) \*

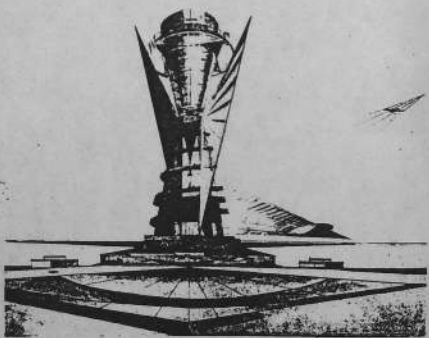
\* : rayer les mentions inutiles.

# DIASPAD

«Ce qui ne m'est pas tout pour l'éternité ne m'est rien»  
NUMERO 17

**DANS CE NUMÉRO :**

- 3 - LÉON FLEURIOT in memoriam par Goulven PENNAOD
- 6 - LE GENIE EUROPEEN par Olier MORDREL
- 13 - LA FRANCISATION DU PORHOET par Philippe JOUET



«Il est nécessaire de comprendre le temps pour lequel on est né (...) La véritable homme d'Etat est l'histoire en personne, qui a pour volonté individuelle sa direction et pour caractère sa logique organique. (...) Il y a des moments, et qui marquent l'apogée des moments cosmiques, où un homme se sent identique avec le destin et le centre du monde et où il sent que sa personnalité est presque l'enveloppe dont l'histoire de l'avenir est en train de se revêtir. Le premier devoir est : faire soi-même quelque chose ; le second : créer une tradition, inviter les autres à continuer sa propre œuvre, son tact et son esprit ; déchaîner un courant d'activité unitaire qui n'a plus besoin, pour se maintenir en forme, de la présence du premier chef. Ainsi l'homme d'Etat s'élève à un point qui fut sans doute désigné comme une divinité par l'homme antique. Il devient le créateur d'une vie nouvelle, l'aïeul spirituel d'une jeune race.» Oswald Spengler

# LÉON FLEURIOT IN MEMORIAM



Le Professeur Léon Fleuriot lors d'une conférence à Kerreizh.

«En souvenir de nos années d'École, déjà anciennes, hélas !» Telle est la dédicace que Léon Fleuriot écrivit sur l'exemplaire qu'il m'adressait de ses *Origines de la Bretagne* au début de l'été 1980.

Il était bien vrai que vingt ans plus tôt nous unions nos fonds de culotte ensemble sur les bancs ou les dures chaises de bois de la IV<sup>ème</sup> Section de l'Ecole pratique des hautes études aux séminaires de M. Edouard Bachelery, de M. Paul-Marie Duval et de M. Michel Lejeune. Mais ce que n'ajoutait pas Fleuriot sur son livre, c'est qu'il était déjà un celtiste chevronné tandis que mon niveau était celui de l'abécédaire. Rien au départ ne le destinait à devenir le maître que nous avons connu. Il était Breton, certes, de Basse-Bretagne et même du Léon, s'il le faut préciser, mais ce n'est pas, a priori une référence. Comme beaucoup d'autres de nos compatriotes - comme l'écrasante majorité d'entre eux devrais-je dire - qui ont entendu un peu de breton autour d'eux, il aurait pu se contenter de hurler *yec'hed mat* ! au cours d'un pot bien arrosé, voire de brailler *ar C'hallaoued er-maez* ! en plein

milieu de Paris. Il eut obtenu ainsi à peu de frais un brevet de patriote *emskiantek*.

La Bretagne l'intéressait, mais en tant qu'historien attiré par les périodes anciennes de son histoire. Ayant reçu une bonne formation latine classique, il prépara l'agrégation d'histoire, y fut brillamment reçu et pensa tout naturellement à sa thèse de doctorat qu'il projeta de consacrer à la formation de l'Etat breton après l'immigration brittonne en Armorique que l'on fixait alors, en général, entre les cinquième et septième siècles. Le premier travail étant l'étude des sources, il se plongea dans les Vies des saints et les cartulaires. Là, il s'aperçut vite que bien des noms d'hommes et de lieux, un certain nombre d'expressions, ne s'expliquaient pas par le latin mais par le plus vieux breton. En outre, bien des documents se rattachaient aux Galles ; un certain nombre d'entre eux n'étaient accessibles que dans des éditions en gallois. Tout cela l'amena à la IV<sup>ème</sup> Section où il connut Joseph Vendryes, mais surtout M. Bachelery. Tous ceux qui ont eu le bonheur de suivre les conférences de ce dernier demeurent ébahis devant son

extraordinaire connaissance du monde gallois, la précision minutieuse de ses explications de textes, tant en irlandais ancien ou moderne qu'en breton moyen ou actuel, séduits surtout par la flamme de son enseignement. En présence d'un tel maître, on comprend que Léon Fleuriot ait gauchi la voie qu'il s'était d'abord tracée et se soit consacré presque exclusivement aux langues celtiques. C'est ainsi que, patiemment, il se mit à parcourir les salles de manuscrits latins des grandes bibliothèques en quête de documents glosés. Il en vit un millier échelonnés entre les 8. et 11. siècles, en vain le plus souvent. Les plus payants n'avaient rien de particulièrement enthousiasmants : ce pouvaient être des traités de grammaire latines ou des discussions abstruses sur le comput (on sait l'importance de la fixation de la date de Pâques dans les chrétiens celtiques et dans l'Eglise romaine), mais c'est justement parce que les moines avaient parfois du mal à entendre ce latin technique qu'ils le traduisaient, sous formes de gloses, dans leurs vulgaires tant irlandais que gallois ou breton. Dans sa jeunesse, en 1884, Joseph Loth avait commis un *Vocabulaire*

vieux-breton, rassemblant les gloses galloises et bretonnes alors connues. C'était un livre, il que, disait-il bien plus tard, il n'aurait jamais sans appréhension et en vérité cet ouvrage était totalement périmé ou presque (ce pourquoi les marchands de papier héritiers d'un grand éditeur l'ont republié tel quel en 1970...). Après de longues années de travail, Fleuriot avait plus que décuplé, pour le seul breton, le contenu du livre de Loth. Il avait, pour expliquer chaque lemme, lu et dépouillé à peu près tout ce qui concernait la philologie celtique, brittonique du moins. Regrettant comme tout le monde alors, l'absence lamentable d'une grammaire historique du breton et d'un dictionnaire étymologique fiable, il résolut de les établir en se fondant sur les documents qu'il avait amassés. C'est ainsi que naquirent le *Dictionnaire des gloses en vieux-breton* et *Le vieux-breton, essai d'une grammaire* qui furent présentés comme thèse de doctorat le 20 juin 1964, journée éprouvante pour lui où, selon la tradition, avant que de lui décerner les honneurs mérités, son jury formé, je crois, de MM. Martinet, Falc'hun, Lejeune, Gagnepain et Bachellety, le fit passer à la moulinette, si bien que le soir, n'offrant sa précieuse grammaire, il avait seulement écrit : *Re skuitz oua euz haout traou a zoue...* Ces deux livres furent d'une importance capitale pour les études bretonnes ; chose presque inouïe pour de tels travaux, demeurant le plus souvent confidentiels pendant des années, ils furent épuisés en quelques mois, souvent pillés (en oubliant la mention de l'origine : on est en Bretagne, kuzh !) mais aussi régulièrement cités comme des autorités par les plus grands celtistes internationaux. « Le travail est si considérable, écrivait Roparz Hemon (*Celtica* 7, 1966 256), qu'on se demande comment il a pu être réalisé en relativement peu d'années » de même M. Wolfgang Dressler (*Die Sprache*, 13.1.1967 124) ne

cachait pas son admiration : « Mit einem Schlag besitzt dadurch das Bretonische die reichste Ueberlieferung unter den ältesten Stufen der britanischen Sprachen » ; Olier Mordrel, sous le pseudonyme de Yann Plerger, ne lui consacrait pas moins de 85 pages de commentaires souvent très pertinents (« Eus an henvrezhoneg d'an nevez-vrezhoneg », *Hor Yezh* 44/45, 1964/5) ; il faut lire enfin le long compte-rendu que lui consacra M. Bachellety (*Études Celtiques* 11, 1964-65, 191-199) et qui n'est pas moins louangeur que les autres critiques.

En conséquence de ces travaux, Léon Fleuriot fut chargé de la chaire de celtique de Rennes après le décès accidentel de Pierre Trépos que M. François Falc'hun remplaça à Brest. Malgré cette charge il n'en continua pas moins à fréquenter régulièrement les conférences de l'E.P.H.E., en particulier celles de M. Michel Lejeune qui consacra plusieurs séminaires au celtibère, au lépontique et au gallois (à côté des langues italiques non latines, du mycénien et du phrygien) et c'est certainement chez lui qu'il prit le goût de l'étude du vieux-celtique continental auquel, cette année encore, il réservait une bonne part de son enseignement hebdomadaire, attirance qui fut confortée par les recherches de M. Paul-Marie Duval : nous sommes encore quelques uns à nous rappeler les premiers déchiffrements de la table de bronze du calendrier de Coligny auxquels il prit une part importante, justement reconnue par M. Duval dans la préface de notre édition du *Calendrier (Recueil des Inscriptions Gauloises, III, 1986, p. XIII)*.

Lorsque M. Bachellety décida de limiter son enseignement à l'irlandais ancien, Léon Fleuriot lui succéda pour le brittonique et fut nommé Directeur d'études de philologie celtique à la IV<sup>ème</sup> Section de l'E.P.H.E. et c'est là qu'il donna vraiment la mesure de sa science. La petite salle qui

lui avait été affectée devint bientôt par trop exigüe pour accueillir des auditeurs toujours plus nombreux et il fallut émigrer à quelques mètres de là dans un plus grand local. Rien de plus familial, d'ailleurs, que ses conférences. L'École n'est pas une université où planent des mandarins, mais un laboratoire de recherches où le directeur d'études associe étroitement ses auditeurs à ses travaux, les incite eux-mêmes à produire et avec Léon Fleuriot ce n'était pas un simple vœu. Une certaine bonhomie régnait, une familiarité respectueuse envers un maître qui, pour tous, devenait un ami.

C'est une chose que ne pourront peut-être pas dire les nécrologues que toutes les revues celtiques ne manqueront pas de publier : bien que Breton, Fleuriot était un ami fidèle, d'une gentillesse rare dans notre pays de querelleurs congénitaux. Il pouvait se trouver en désaccord profond avec tel ou tel de ses collègues, mais la discussion demeurait toujours courtoise de son fait. Lorsque nous étions élèves de M. Duval, nous avions pris l'habitude de nous réunir à cinq ou six dans un bistrot voisin de la Sorbonne et d'y gouverner librement une heure ou deux, parfois M. Duval lui-même se joignait à nous. Devenu Directeur d'études, Léon Fleuriot maintint cette bonne tradition et les limonadiers du Saint-Jacques nous réservaient chaque vendredi une grande table de l'arrière-salle où les débats se prolongeaient dans la bonne humeur. Il y était question de tout ; de philologie, bien sûr, mais aussi de problèmes plus politisés, du « mouvement breton » en particulier et de la situation de la langue. Il se moquait gentiment de nos tentatives de création de néologismes pour des concepts qu'un homme normal, disait-il, n'a pas l'occasion d'utiliser dix fois dans sa vie alors que nous semblions nous foutre d'une recelisation du vocabulaire familial, mais il avait encore moins d'estime pour

les bons apôtres des patois sub-locaux toujours prêts à prôner l'emploi d'emprunts français alors que des termes bien bretons étaient encore vivants et il recommandait fortement de remettre en honneur la richesse du moyen-breton, voire du vieux-breton mais, pour ce dernier, sans tenter — comme nous l'avions fait à SADED — d'en moderniser la structure : en cela il était tout à fait d'accord avec Mordrel qui vint quelquefois l'écouter et tous deux se mirent bien vite à l'unisson pour tenter de me convaincre de renoncer à la néologie de l'emprunt...

Car Fleuriot ne pensait pas qu'un professeur de celtique puisse se détacher de la lutte des peuples celtiques pour leur identité. A ma connaissance, il n'appartint jamais à aucune des factions politico-culturelles qui s'entre-déchirent au sein du *sogenannte* mouvement *beurton*, mais jamais il ne refusa d'apporter le concours de sa science et de son autorité morale à ceux qui auraient réellement pour la Breta-

gne. En cela il faisait penser au grand gallois qui fut Sir Ior Williams, multipliant les contributions aux associations locales et à leurs bulletins (cf. son nécrologe par M. Bachellety, *Études Celtiques* 11, 486a). Pour ne parler que de la région parisienne, il donna à plusieurs reprises des conférences à *Ker-veizh* et à *Dugelez Breiz*, sachant rendre clair pour tout un auditeur ignorant presque tout de la philologie ou de l'histoire jusqu'au problème le plus complexe, et répondant avec gentillesse à des questions parfois naïves, voire saugrenues, posées par des auditeurs dont la science n'égalait pas toujours l'enthousiasme...

Il y aurait tant de choses à dire : il faudrait parler longuement aussi de son travail d'historien des origines bretonnes, de ses traductions de textes, des très nombreux articles publiés dans une dizaine de revues savantes et en particulier les *Études Celtiques* dont il assumait depuis quelques années la direction du comité de rédaction.

Tel fut l'homme et le savant qui vient de disparaître, brutalement emporté par une crise cardiaque. A tous ceux qui l'ont connu, il laisse le souvenir d'un ami très cher et d'un maître scrupuleux. « Je vais bientôt prendre ma retraite de l'Université de Rennes, disait-il voici dix jours ; je pourrai enfin travailler en paix, libéré de la paperasserie administrative ». Son vœu, hélas, n'a pu se réaliser. Il laisse, déjà bien élaborée, une œuvre importante, dont un dépouillement des cartulaires vieux-bretons. Il faut souhaiter qu'un comité de publication fasse éditer tous ces travaux dans les meilleures conditions. C'est un grand vide que nous avons ressenti et qui n'est pas près d'être comblé. Demain, prendra à jamais possession de ses restes la terre bretonne qu'il aimait tant, mais son ombre demeurera longtemps dans les salles de l'E.H.P.E. où il a su développer tant de vocations et de sentiments d'amitié.

Goulven PENNAOD  
23. 03. 87

#### LA MUSIQUE, AME DU PEUPLE - DE CULTURE

YVES TILLENON  
(1937)

*La Musique, dit Platon, est divine dans son essence, son origine, sa destination*

St Augustin l'a dit : « En charmant l'oreille, la musique réveille dans les âmes faibles le zèle et la piété. L'hymne accompagné du chant, est la véritable louange de Dieu et, là où il n'y a pas de chant, il n'y a pas d'hymne. Quant j'écoute un cantique, les vérités chrétiennes affluent au fond de mon cœur. » Vérités chrétiennes ou sensibilité païenne ?

St Chrysostome écrit ces belles paroles : « Rien n'élève autant l'âme, rien ne la maintient dans sa noble exaltation, ne la détache de la terre, ne l'affranchit des liens du corps, rien ne la pénètre de l'amour de la sagesse, et ne lui inspire autant de mépris des choses d'ici-bas, qu'un psaume bien chanté en mesure, qu'un cantique bien exécuté avec une modulation cadencée. Notre nature se complait tellement aux cantiques et aux hymnes, elle y trouve des délices qui lui sont tellement sympathiques, qu'on ne parvient à calmer les enfants qui pleurent qu'en employant ce moyen. Le chant, dit St Bernard, réjouit l'esprit des fidèles, dissipe l'ennui, aiguillonne la paresse et... excite le pécheur au repentir. Les âmes pieuses y trouvent un remède salutaire contre les douleurs et les chagrins dont la vie est semée. Le chant, d'après St Grégoire de Nazianze, est le prélude de la gloire céleste. Aussi les conciles se préoccupent-ils de régler le chant et d'assurer l'instruction de ceux qui doivent y prendre part. » Cela pour montrer comment la spiritualité de l'ancienne Europe a continué de vivre sourdement dans l'institution ecclésiastique.

Beaucoup de la religiosité païenne s'est maintenue dans le christianisme médiéval *véçu*. L'influence des philosophes grecs sur la doctrine des Pères de l'Eglise a, de son côté, aidé au maintien du chant communautaire.

# Olier MORDREL

Le texte qui suit n'a jamais été publié, mais a fait l'objet d'une conférence donnée au Cercle MakenWiedig en juillet 1985.

# LE GENIE EUROPEEN



Vera Moukhina : La flamme de la Révolution, 1922-1923

« L'histoire de la pensée occidentale, a écrit Géraud Hervé, fut l'accouplement de la fille d'Hélios et du minotaure sémites, j'ajouterais que ce fut et c'est toujours un accouplement tumultueux, dont les fruits sont d'une remarquable instabilité. L'image néglige en tout cas de faire la différence entre l'esprit qui peut errer et le sang qui ne peut mentir. Dans aucune langue européenne, l'amant n'a dit à sa bien-aimée : « Te voilà belle, ma grande amie (...) tes cheveux sont comme le poil d'un troupeau de chèvres, lesquelles on tond, lorsqu'elles sont descendues de la montagne de Galuhad. Tes dents sont comme un troupeau de brebis tondues, qui remontent du lavoir et qui sont deux à deux et il n'y en a pas une seule qui manque » (Cantique des Cantiques, IV, 1).

chrétien a été depuis deux mille ans le plus fort, autour duquel tout s'est joué. La culture européenne est éclose de cette tension entre l'Hyperborée et la Méditerranée, la Forêt et la Ville, le Barbare et le Romain, le Nord et le Sud, le « je » et le « nous ». En faisant entrer en compte l'époque préhistorique, qui a mis en place les plus importants substrats humains, il n'y a pas eu tension, mais mouvements sur l'axe est-ouest : la diffusion de la langue et de la culture celtique au cours du premier millénaire avant notre ère et celle de la langue et de la culture allemandes, en sens contraire des migrations historiques, d'ouest en est, au delà de l'Oder, jusqu'au XVIIIème siècle. Dans notre histoire, le Nord et le Sud sont deux maçons, qui apportent tour à tour leur pierre à l'édifice commun et se chamaillent ferme sur la forme à lui donner.

Au septième siècle on pouvait croire que le Sud avait le dessous. L'empire romain avait totalement disparu. Il avait été totalement « repris » par les Barbares, sauf dans la péninsule balkanique. L'Ordre s'était réfugié à Byzance qui, avec le fameux Bélisaire, conquiert l'Italie et la Dalmatie ainsi que le royaume africain des Vandales. A la fin du règne de Justinien l'empire romain, dont la loi s'était étendue jusqu'au Danube et au mur d'Antonin, en Ecosse, est devenu une puissance strictement méditerranéenne. Il possède toutes les côtes de la mer intérieure, sauf la faible portion qui va d'Alicante à Toulon. Il est presque extérieur à l'Europe. Mais le quadrillage des évêchés a tenu bon. Les Barbares coupent leurs cheveux et s'assoient sur les bancs de l'école. A la Rome antique succède la Rome vaticane, puis celle de la Renaissance, enfin hier celle des Faiseaux.

Toujours un grand rôle à jouer. Elle s'est libérée de Byzance, mais reste Thulé, Gibelins contre Guelfes. La Hanse, de Londres à Dantzick, donne la réplique à Gènes et à Venise. Le télescope fait la nique à la scholastique. Martin Luther brise le saint édifice. Les Jésuites relèvent le défi, mais pas pour très longtemps. Ils se font expulser. Cependant, à travers le chassé-croisé des influences et des confrontations, la culture européenne prend corps.

De saint Anselme continué par Abélard comme le tonnerre suit la foudre, jusqu'à Descartes et Hegel, une pensée proprement européenne se constitue au cours d'une épopée intellectuelle à contre-courant, dont Voltaire et Renan sont les pointes de diamant. Elle connaît des à-coups terribles, des retours aux fausses sources avec la Réforme, ou des égarements qui pouvaient lui être fatals, de Lock à Marx, parce qu'ils la rendaient aussi étrangère à son essence que les prédictions de Pothin, Martin de Tours ou Colomban d'Erin.

Qui oserait douter qu'il existe bien une essence de l'Europe ? Sa richesse vient de son art unique de marier les contraires et d'en tirer les étincelles du marteau sur le fer rouge. Elle exclut le monolithisme. Elle s'était révélée à elle-même en Attique, tenant l'Égypte à distance, puis dans les ruées du Nord, traversée des visions des sagas et des chansons de geste, dans l'explosion du romantisme hors des berges du clacisme, dans la rencontre étrange et au fond inévitable du positivisme et du sentiment religieux, dans le heurt de la ploutocratie et du fascisme, dans l'embrassement atroce de l'anti-sémitisme et de l'anti-racisme. Elle s'est exprimée dans le développement du capitalisme, quoique W. Sombart ait dit : « plus le capitalisme se manifeste sous des formes pures et mieux apparaît le caractère du système qu'il représente, pendant exact de l'esprit juif ». Dans cette optique, on peut aller jusqu'à dire qu'il a

existé un capitalisme non spéculateur de notre race, puisque Michelin, Godin, Ford et bien d'autres ont « pensé » leur entreprise pour le bien de leur personnel.

On a l'habitude de se représenter que la révolution de 89 et celles qui l'ont suivie, marquent la rupture avec l'Europe traditionnelle. Mais de quelle Europe s'agit-il ? La grandeur de la révolution française et de celles qu'elle a engendrées, en 1830, 1848, 1871 et 1917 – sans oublier 1922, la *marcia su Roma*, et 1933, la *Machtübernehmung* – n'est-elle pas l'esprit héroïque de conquête, affamé d'absolu, du géant européen contre ces deux idées contraires à son essence : la religion du péché et la monarchie de droit divin ? A d'autres dates de son histoire, des esprits égarés dans la voie de son autodestruction, de Babeuf à Lénine, ont tenté d'arracher l'homme européen à son destin historique. Deux mille ans après Héraclite, une suite de chevaliers de l'esprit, défiant toutes les roideurs dogmatiques, ont ramené la pensée européenne à son authenticité. Ils ne lui ont pas conféré l'unité formelle, c'eût été sa négation. Mais ils l'ont libérée de ses entraves et de ses travestissements. L'Europe s'est reconnue en eux. Nous la voyons enfin pour ce qu'elle est et non pour ce qu'elle a cru parfois être.

L'Europe est marquée du sceau de l'esprit de conquête. Cet esprit a été présent ailleurs (les Mongols, les Ottomans, les Arabes...), mais sous la forme d'une explosion historique éphémère. Chez les Européens, cette force est consubstantielle : conquêtes celtiques, épopées coloniales, nationalismes fratricides, folles ambitions de tout soumettre ! Dans le système où nous vivons, cet esprit étincelle dans la chronique du capitalisme expansionniste, dans celle de l'internationalisme qui est une autre tentative de conquête. Mais il a perdu ses racines et sa boussole. Pourtant n'est-il pas en train de réappa-

raître avec une nouvelle jeunesse dans la recherche tous azimutés, et la création d'entreprises, comme on n'en a jamais vu ?

Quels que soient leurs passeports, les hommes qui viennent d'Europe sont identifiés partout comme Européens. J'ai eu un jour pour compagnon dans la jungle de la métropole américaine, un Polonais. Je le sentais comme un « pays ». Sous cet angle on découvre que les mots « culture française, allemande ou italienne » sont gratuits et trompeurs. Les grands courants de culture, depuis trois mille ans et plus, ont traversé l'Europe de bout en bout, malgré les obstacles linguistiques, géographiques ou politiques. Seule la steppe les a arrêtés. Chaque pays les a interprétés à sa manière. Il y a un *renacimiento* anglais et un *barocco* allemand. Les mêmes colons soutiennent les mêmes frontons à Paris, à Vienne, à Londres et à Madrid. Les mêmes familles se sont partagés les trônes de la Vistule à la Tamise. La même démocratie sans visage réunit aujourd'hui les mêmes pantins autour d'un tapis vert, qu'ils viennent du nord ou du midi. Elle est impressionnante l'unité de l'Europe de la partitocratie, des HLM et des multinationales. Une sorte d'unité par le vide, superposée, en l'ignorant, à l'unité profonde et concrète des ethnies, des histoires, des cultures et des intérêts stratégiques continentaux.

Car, malgré ses innombrables variétés et contradictions internes, la culture européenne possède un contours général, des traits saillants permanents et une sorte de climat intellectuel qui, par confrontation avec des cultures exotiques, proclament son unité constitutionnelle. Tout au cours de l'ère impérialiste, pendant deux siècles, on était trop préoccupé d'accentuer les conflits et les malentendus, pour en prendre conscience. On s'exaltait, de ce côté-ci du Rhin, sur la perfection de la culture « française », de l'autre on proclamait la supériorité de la culture « allemande ».



«L'Europe est marquée du sceau de l'esprit de conquêtes... Cet esprit, qui sous-tend toute son histoire, ne trouve plus aujourd'hui à s'inscrire que dans le sport (véloceps), V, l'athlétisme, «Le sport», et l'histoire économique ou scientifique, seuls terrains concédés au dynamisme européen. Mais la plus belle aventure désormais s'offre à nous : la reconquête du terrain politique, public et le maître de notre destin historique.»

comme si au-delà des poteaux de fonte des frontières nationales, s'étendaient d'inquiétants espaces incultes. Pour les Anglais, les «natives» commençaient à Calais. Dans les Etats fortement centralisés comme la France, la culture était un fin breuvage qui ne se distillait qu'à Paris (cela a-t-il beaucoup changé ?). On commence à se dégager de ces errements. On veut définir la culture européenne. On dit qu'elle est «dynamisme», «recherche inquiète» ou «quête de l'absolu». Cela est sans doute vrai, mais reste vague. Se contenter comme certains de la définir par opposition pure et simple au judéo-christianisme est dangereux. L'église ne s'est établie qu'en incorporant dans son rituel, son calendrier et ses discours une grande partie de l'héritage païen. La fin du christianisme en tant que religion dogmatique et encadrément social n'est pas nécessairement la fin des croyances et des comportements ancestraux qu'elle véhicule. On le voit par l'attachement que nos contemporains continuent à manifester à l'égard des cérémonies catholiques marquant les rites de passage : naissance, puberté,

mariage, décès, anniversaires, les cycles temporels. Leur abandon par certaines sectes protestantes a créé un vide qui durcit l'âme.

Il n'est pas justifié non plus de voir dans l'eschatologie judaïque la source de tous nos fantasmes. L'idée de l'unité humaine a été caressée par les Stoïciens. Faire la part de ce qui est à nous et de ce qui est à l'Eglise dans le millénarisme, dans les croisades, dans la persécution des protestants est difficile, sinon impossible. Par contre, la notion si exaltée aujourd'hui de «liberté» se laisse plus facilement analyser. Nous aimons le mot quand il est crié par l'esclave voulant s'arracher à la servitude. Nous le récusons quand il exprime l'aspiration à s'affranchir des règles de la communauté : suspects sont les lèvres qui le prononcent. «Egalité» est aussi une arme à deux tranchants. Traditionnelle, elle affirme l'égalité noblesse des hommes d'un même sang ; étrangère et nocive, elle prétend placer toutes les fonctions sociales au même niveau. Les Européens ont toujours rêvé de paradis terrestre, depuis La

Cité du Soleil de Campanella au XVIII<sup>ème</sup>, jusqu'au Voyage en Icaris d'Etienne Cabet au XI<sup>ème</sup>. C'est une vision de «plus et non de moins». C'est l'amour et non pas la haine. La démarche qui d'abord et avant tout, condamne, détruit, extermine, avec une passion qui confine à la volupté, n'exprime pas l'idéal indo-européen de perfection. Elle nous est étrangère. Il est curieux de voir à quel point l'esprit européen reste fidèle à lui-même. Le système solaire, démontré par Copernic en 1543, exposé de nouveau avec de nouvelles preuves par Galilée — contraint à se rétracter par l'Inquisition en 1633 — avait été découvert par Samos, quatorze siècles plus tôt, ainsi que le consigne Archimède dans son Arénaire.

Ar wirionez a-enep ar bed !  
La vérité jetée à la face du monde, était la devise des druides.

Mon propos n'est pas, avant d'entamer la seconde partie de mon sujet, de commencer par une définition de la culture. Je récus le mot parce qu'il appartient au système de pensée égalitariste. LA Culture, avec un grand C, est la même balance — à la sauce Jack Lang — que LA Civilisation ou LA Conscience Universelle. Il y a culture et culture, comme il y a civilisation et civilisation.

Dans l'usage commun, «culture» a le sens d'instruction poussée et d'ornement de l'esprit. Pourtant un Français cultivé et un autre qui ne l'est pas relèvent l'un et l'autre de la «culture française». Le mot a donc différents sens. L'un d'eux pourrait être, sur le plan ethnologique où nous nous plaçons, un système de penser, en référence à une échelle de valeurs esthétiques et morales, et par conséquent le style de vie qui en découle. Les cultures se sont cotoyées sans jamais obéir au même rythme. Quand elles ne se sont pas superbement ignorées, elles ont cherché à se

1- Le niveau patoisant, qui avait sa propre vie de l'esprit. Rabelais, puis Perrault s'en étaient parfois inspirés. Mais, par le canal de la langue littéraire, il était sous l'influence permanente des modes de la ville et subissait une assimilation progressive. Par contre, dans les pays de langue particulière, et à plus forte raison de langue «originelle» (*Uhrsprache*) comme le breton, le basque, l'italien (corse), le haut-allemand (alsacien), le bas-allemand (flamand), ce niveau populaire n'avait à peu près aucun contact, en dehors de rares collèges, avec la vie «française» des manoirs et presbytères. Ils vivaient leur culture propre, en osmose avec d'autres zones culturelles. Mais la communication existait : les services religieux, les conversations avec le notaire ou le médecin, le marché se faisaient en breton, en platt (Moselle), en catalan ou en béarnais, et la classe moyenne, bilingue, participait aux deux cultures.

Le niveau rural véhiculait des traditions indo-européennes, qui nous caractérisent comme peuple depuis 5.000 ans, pleines de sens et de vie éternelle. Ce que nous en savons aujourd'hui, grâce aux recueils du siècle dernier et aux collectes menées scientifiquement au XX<sup>ème</sup>, éclaire et confirme les conclusions des savants historiens des origines européennes.

2- Le niveau de la classe dominante (noblesse et bourgeoisie) était le champ d'application de la culture «française» par excellence, et le domaine naturel des gens de lettres.

3- Le niveau spirituel était du domaine exclusif de l'Eglise romaine, les croyances non-chrétiennes étant assimilées à la sorcellerie. L'Eglise, appréciée pour le soutien qu'elle accordait à l'ordre établi, ne tolérait en outre ni l'athéisme ni la liberté de penser. Elle entretenait une culture pieuse d'édification, dont certains morceaux comme les Pensées de Pascal ou les Sermons

de Bossuet, sont entrés dans la littérature nationale. Cette culture avait aussi un aspect populaire, caractérisé par un grand usage des images.

Il en allait autrement dans les pays — les Allemagnes, l'Italie centrale, la Castille et ses extensions, l'Irlande (jusqu'au XVI<sup>ème</sup> siècle) — où la langue écrite n'était que l'expression littéraire de la langue parlée à son plus bas niveau. Le cas de l'Angleterre est à mettre à part. Avant le treizième siècle, l'anglais était un petit-nègre, dont se servait l'aristocratie francophone pour communiquer avec la population saxonne. Les mots français, phonétiquement estropiés, se greffèrent sur une armature germanique très simplifiée, une sorte de «basics» saxon. Cette langue intermédiaire s'est polie, unifiée à l'usage et finalement a été dotée d'une orthographe, composite comme elle-même, pour diffuser les Saintes Ecritures. L'anglais ne porte pas d'autre message que celui de la Bible. Jusqu'à Théodore Herzl, il fut tel le yiddish, un nouvel hébreu. L'Angleterre n'a pas conservé une culture ethnique traditionnelle, comme les pays celtiques, qui lui ont résisté, à l'ouest et au nord. L'anglais ne connaît pas les heurts des traditions intellectuelles. Il établit un seul courant, puissant agent d'unification sociale. Les niveaux culturels sont là très distants les uns des autres, mais ils n'expriment que des degrés d'instruction et de raffinement. Du haut en bas de la société la voix du sang est anglo-normande et la conscience biblique. La langue littéraire, qui prend des mots partout où elle en trouve, affiche un dictionnaire de 400.000 entrées, tandis que le paysan taciturne, au XIX<sup>ème</sup> siècle, avant que l'école n'ait été ouverte au village, parlait avec 300 mots.

L'Irlande d'avant l'assimilation offrait un spectacle contrasté. La culture gaélique était riche et les paysans érudits qui marchaient pieds nus, usaient

d'un vocabulaire de 6.000 mots. Dans les deux cas, si dissemblables, l'homogénéité culturelle de la nation était assurée.

Aujourd'hui le schéma fonctionnel de la société indo-européenne a été profondément modifié par l'accès au pouvoir total d'une classe marchande, qui n'existait pas aux temps pastoraux de nos origines. D'un autre côté, la profusion des biens matériels, encouragée par la doctrine égalitaire prédominante, a complètement fait disparaître ce qui fut toujours dans les sociétés anciennes une classe de parias (esclaves, serfs, prolétaires), si bien que des niveaux de culture nouveaux se sont établis. D'où le schéma suivant :

1- Le niveau populaire  
Il a atteint matériellement celui de l'ancienne bourgeoisie (exception faite de l'amplitude du logement). Mais il ne s'est pas assimilé son idiosyncrasie, bien décrite par Balzac. Les parents ont conservé quelques habitudes de pensée du temps «des luttes» et récitent ce qu'ils ont entendu à la télé. Les enfants, qui n'ont reçu d'eux rien de valable, se sont créés un monde à part, éminemment changeant et défiant toute description d'ensemble.

Dans les minorités nationales ou linguistiques, la transmission orale qui avait lieu traditionnellement à la veillée, a complètement disparu. Les parents se sont mis à l'école du français de la radio et du petit écran, qui ont parfois réussi, là où l'école avait échoué, à faire changer de langue usuelle des gens qui jusqu'à maintenant n'avaient jamais utilisé le français entre eux. Ils ont cessé de parler la langue ancestrale à leurs enfants, avec le résultat accablant d'en faire des instables et des étrangers dans leur propre pays.

2- Le niveau «cadres»  
Le développement de l'industrie et en général du phénomène



Ci-dessus : Nishiki Nakano, «Résolutions». Ce terme de révolution, dans nos sociétés consummatrices, détourné par les publicités excentrées de lui vers un usage commercial applicable aux derniers-nés de l'électro-ménager, est devenu étranger, dévalorisé dans son acception politique. Mais ce superbe exemple de récupération d'un vocabulaire ne doit pas nous faire oublier sa force d'origine. Car, en fait, on est aujourd'hui en Europe révolutionnaire ou aliéné, Européen ou occidentalité. Le chaos est désormais clair et radical : dans un système qui entretient la confusion, la lucidité et la conscience de sa chute à la première condition de la liberté.

«organisation» dans notre société depuis une génération en particulier, a fait surgir une classe nouvelle, qui a absorbé les ouvriers et employés instruits en même temps que la petite et moyenne bourgeoisie : les cadres, l'ingénieur, l'architecte, le chimiste, le comptable, l'éditeur, le médecin, le spécialiste de n'importe quoi ont été confinés dans leurs spécialisations, où de plus en plus l'ordinateur est roi. Il y a encore du temps pour les sports d'hiver ou la planche à voile, mais surtout pas pour élargir ses horizons, encore moins pour penser. L'effort culturel se limite à commenter le feuilleton-télé ou à quelque hobby, du jeu de cartes à la collection de timbres. Le «cadre», au volant de sa voiture, n'a pas de soucis métaphysiques.

3- Le niveau dirigeants

Il est composé par la haute bourgeoisie financière (la bourgeoisie intellectuelle a pour seules soupapes d'échappement l'université et l'intelligence), et les faiseurs d'argent qui se sont élevés au pinacle par eux-mêmes. La culture y est indésirable, car nous enroulons dans le domaine de la mode et le règne de l'argent roi. La direction spirituelle a pu

être autrefois opprimante. Elle ne l'est plus parce qu'elle n'existe plus. Un certain nombre de préjugés écoulés servent de «morales» et sont appliqués indistinctement aux affaires de famille et aux affaires des Etats. Les prêtres sont devenus des délégués syndicaux de syndicats inexistantes et les Grandes Consciences sont les employés de sociétés qui les paient, au discours ou à la ligne. Nous vivons dans la béatitude, aussi résignée qu'hébété, made in U.S.A. Les savants se sont jetés dans une recherche frénétique de «plus» pour le «plus», sans se soucier de justifications. De l'essence de l'Europe il ne reste plus que le dynamisme brut, dont les symboles sont Bernard Hinault et Bernard Tapie. La plus importante des trois fonctions a été résorbée.

Une caractéristique des nouveaux mythes qui maintiennent la machine sociale en mouvement est de n'être propres à aucun niveau social. Tout un chacun veut une vie sans problèmes, s'intéresse à la navette spatiale, pleure sur le Tiers-monde et joue au loto. C'est à peine si l'on commence à se rendre compte que la vie sans problème est ennuyeuse et que le climatiseur

ne déverse pas des ondes de bonheur. Le réel — notamment sous la forme du chômage, du racisme et de la délinquance — crève la bulle des utopies de rigueur.

Cependant quelques uns pensent que le métier de faiseur d'argent n'est pas de diriger la société et que les satisfactions qui ne s'achètent pas comme une marchandise sont les seules qui valent la peine de vivre. La tâche qui les attend est énorme. Mais la bienheureuse marginalisation à laquelle ils sont réduits a aussi l'effet positif de les préserver de la contamination de la lâcheté. Avant tout, elle les rend disponibles pour réunir les armes de leur combat. Quant à moi, je trouve mes munitions dans la fréquentation suivie des anciens Celtes. Nous savons très bien, grâce aux récits irlandais et britanniques, comment ils vivaient, de quel type était leur société et quelles valeurs ils plaçaient au-dessus de tout. Leur modèle de démocratie aristocratique, dont le but était de produire des hommes bien faits, de caractère trempé, de cœur généreux et d'esprit exercé me séduit pleinement. Je crois littéralement transposable au monde moderne

supplanter. L'idée que deux, trois ou une demi-douzaine d'entre elles puissent co-exister dans un même lieu et s'enrichir mutuellement est grotesque, quoiqu'elle soit divulguée à grands sons de trompe par les gouvernements et l'ensemble des églises.

L'histoire est riche en exemples de leur intolérance réciproque, depuis les révoltes de Carthage et de Judée contre l'Évangile, jusqu'au massacre des patens à Verdun et celui des protestants à Paris. N'est-ce pas Mgr. Ramora, le fameux évêque brésilien marxisant, qui disait récemment que le bilan de deux mille ans de christianisme était une catastrophe ? Cloisonnées dans l'espace, les cultures évoluent dans le temps. Il est classique d'opposer en Grèce la culture pré-socratique et à la culture post-socratique ; en France, la culture des monastères et des cathédrales à celle de la Renaissance. Quel lien est discernable entre la culture classique et le romantisme ? Qu'ont de commun le bouillonnement anarchique du XIXème siècle et le plat conformisme de l'Hexagone actuel à la sous-culture du gadget devenue mondiale ?

Ce n'est pas tout. Il est une caractéristique des cultures qui, jusqu'à Georges Dumézil, a en général échappé aux Français, c'est leur pluralité sociale. Non point qu'ils l'ignorassent, mais ils se refusaient à en tenir compte. Les trois fonctions sociales des Indo-Européens (industrie, guerre, religion) ont des niveaux culturels différents qui, suivant le cas, s'harmonisent ou se méconnaissent, évoluent parallèlement ou dans des directions divergentes. Il en a toujours été ainsi à toutes les époques parmi leurs descendants. La complexité des situations qui se créent est telle, qu'il est sans doute impossible d'en dégager une structure commune pour l'intégrer à un logiciel.



Olier Mordrel à Lezhinat, en compagnie de Serge Rojnacki et Yann-Ber Talléon

Olier Mordrel peut dormir en paix. Il a semé des étincelles. Feux de paille, cendres et tisons, incendie qui soudain renait et illumine la vieille Cel-

te et l'île de la Jeunesse, il est le feu qui couve sur le Menez Hom et qu'aucune bourrasque ne saurait éteindre.

Jean MABIRE

En France, deux cas généraux se présentent. D'une part le domaine royal d'oïl, où les parlers populaires sont à la base de celui des cours (de France, de Bourgogne, puis de Versailles) et d'autre part le domaine royal d'oc, ainsi que les provinces «étrangères», où le parler populaire est une langue différente du français. Le français de Paris fut, à partir du XIVème siècle, la langue littéraire naturelle des différents patois d'oïl. Mais la parenté linguistique était le seul véritable lien entre le monde rural et les classes supérieures. La culture de la cour et des châteaux n'était pas la même que celle des chaumières et des ateliers du Vermandois ou du Gâtinais. Le peuple véhiculait une tradition gallo-romaine dont le fond gaulois était bien présent, tandis que la classe instruite, surtout depuis le XVIème, avait adopté des mythes et des modes

littéraires étrangers, antiques, italiens, espagnols, mais uniquement méditerranéens, qui faisaient d'elle vis-à-vis des campagnes une sorte de classe «occupante». De là le mépris traditionnel du «villotin» pour le «cul-terreux», si particulier à la France, et la haine des Malherbe et des Vaugelas pour les «patois» dits immanquablement «grossiers». De là l'hostilité, allant jusqu'à la révolte, des paysans contre les «hors-venus». Les personnages de Molière définissent de façon très vive la personnalité culturelle des trois niveaux sociaux : les gens de la campagne, les bourgeois et les nobles. Nul doute que si les conventions l'y avaient autorisé, il n'eût aussi dépeint sans pitié les gens d'Eglise.

En somme, l'ancienne France présentait les niveaux culturels suivants :

leur idéal de beauté, de vérité et de fidélité, ainsi que leur rêve fou d'une société de sur-hommes.

Je ne sais pas si les anciens Germains ont grand chose à nous apprendre. Beaucoup de leurs vertus sont passées dans la grande tradition française. Par contre, les sagas ne laissent de marbre. J'avoue même que je n'aime pas le souvenir d'un Clovis qui parvenait à ses fins par l'assassinat de ses proches, ni celui de Charles, «notre empereur magnan», qui fit la voie du christianisme avec l'épée. Il y a plus tentant à picorer dans les souvenirs de leurs descendants à nuque rase.

Les Slaves ? Ils sont importants et nous devons compter avec eux. Mais leur antiquité indo-européenne est mal connue. Il est difficile de retrouver nos repères dans ce monde pénétré séculairement d'influences toura-

Notre tâche sera de restaurer la fonction spirituelle. Nous y sommes déjà profondément engagés. Le monde est ce qu'il est et il faut un «écolo» pour imaginer un retour à la traction hypomobile et aux cataplasmes de farine de moutarde. Nous assumons l'univers de la technologie, mais nous pouvons le doter du couronnement qui lui manque. Dotée d'un pilote qui a étudié sa route et tient son cap, la culture européenne connaîtra une seconde renaissance. Nous pouvons nous en représenter les niveaux :

1—Le niveau supérieur  
Celui des initiés, seuls capables d'orienter l'effort collectif dans la direction du dépassement de soi, parce que seuls ils ont à la fois Connaissance et Conscience. Ils formeront une société de pensée, partout présente. Comme autrefois dans le collège des druides, il faudra avoir fait ses preuves pour y entrer.

2—Le niveau moyen

Celui des organisateurs et des metteurs en œuvre. Les gens de finance y trouveront naturellement leur place. Chaque catégorie recevra la lumière dont elle a besoin pour développer ses facultés et se rapprocher du modèle humain qu'elle se sera donné.

3—Le niveau des exécutants

Ceux-ci seront formés par notre école et par nos médias, comme ils le sont actuellement par les mêmes instruments, au service des idéologies que nous savons. Les exécutants ne sont pas «origine», ils sont «résultat».

Pour faire le tableau de la culture de demain, il faudrait la voyance d'un Spengler, la véhémence d'un Nietzsche, le lyrisme d'un Michélet. Qu'il nous suffise d'en préparer les voies.

Olier MORDREL

Olier Mordrel et Goulven Pennoad, Kerzeizh 1985.



## LA FRANCISATION DU PORHOET

Limites de la langue et du peuplement bretons

Ph. JOUET

### I. OBSERVATIONS PRELIMINAIRES

Chacun connaît la division traditionnelle entre la «Basse-Bretagne» celtophone et la «Haute-Bretagne» romane. Elle est attestée dès le Moyen-Age, sans que l'existence de deux «lieutenances» royales du Duché serve à établir une limite linguistique précise portant leurs noms. La partition des langues représente ainsi un fait irréfutable de notre histoire culturelle. Toutefois, on ne possède guère d'éléments déterminants pour expliquer le «recul» du breton vers l'Ouest. Certes, on a depuis longtemps mis en évidence les traces toponymiques de la présence bretonne dans les régions de Rennes et de Nantes (1), mais on s'est habitué trop facilement, en dépit des autres recherches de son auteur, à considérer la «ligne Loth» (2) comme le point de départ d'un repli progressif qui, en cinq ou six siècles, devait ramener l'aire bretonnante aux proportions modestes qu'on lui connaît aujourd'hui.

Sur le processus lui-même, on n'a que des données confuses. On a invoqué les Normands, mais leur domination fut assez brève et se fit d'ailleurs avec l'accord de certains chefs bretons. Quoi qu'il en soit, on s'est très tôt douté que la situation linguistique avait varié selon les lieux et les époques. F. Gourvil pouvait écrire en 1952 : «On est fondé à croire que ce retrait n'eut point partout un caractère précipité, ne s'accomplit pas au cours d'une même génération, simultanément dans tous les endroits où, à défaut de l'avoir fait sur le plan ethnique, le breton avait prédominé politiquement, pendant un à deux siècles, et où les traces de son séjour sont encore nettement imprimées. On peut aussi constater, en s'appuyant à la fois sur l'anthroponymie et la toponymie (...) que les gains du français dans la zone intermédiaire durent s'effectuer non point à la suite d'une poussée plus ou moins rapide d'est en ouest, mais par l'intérieur, et sensiblement de la même façon que de nos jours (3).

On a pu préciser quelques étapes de cet «effondrement» progressif, sans jamais obtenir de résultat d'ensemble. Le récent ouvrage du Pr. L. Fleuriot *Les Origines de la Bretagne* a fait le point en ce qui concerne les enclaves romanes et celtiques au début de l'Etat breton (4), mais tracer les «limites linguistiques» du Moyen-Age breton reste une entreprise hasardeuse.

On peut a priori admettre que le français a bénéficié d'une certaine supériorité comme langue de civilisation, passé le XI<sup>e</sup> siècle, mais le breton conserve un prestige considérable dans toutes les classes de la société jusqu'au début du XVII<sup>e</sup> s. (5). La conquête des neuds de communication par le roman a bien sûr hâté la disparition du breton, mais la encore la prudence s'impose. On ne peut affirmer que la francisation de Redon a entraîné celle de tout le bassin de l'Oust pour des raisons «économico-géographiques», en faisant abstraction de tous les autres facteurs, politiques, juridiques, qui modelaient le paysage humain au Moyen-Age. Cela dit, il semble que l'un des principaux facteurs, sinon le facteur essentiel, de la romanisation fut la densité du peuplement breton. La toponymie est parlante, et l'on a pu justement opposer une «zone bretonne pure» et une «zone bretonne mixte», la première représentant le territoire initial des Brittons de Maximus (territoire des *Ossimii* et des *Venerii*), la seconde l'agrandissement dû aux conquêtes, notamment après 840 (6).

Au Moyen-Age la situation dans la Bretagne centrale est assez confuse : «Pendant plusieurs siècles, entre la Rance et l'Oust, la situation linguistique devait rappeler celle de l'Angleterre du 11<sup>e</sup> au 15<sup>e</sup> siècle, durant la coexistence entre saxon et franco-normand» estime le Pr. Fleuriot (op.cit., p.95).

On se propose dans les quelques notes qui suivent de voir si certains traits de l'organisation féodale du Duché ont pu aider au maintien ou au déclin de la langue bretonne dans la «zone centrale» de la Bretagne.

II REDEFINITION DES LIMITES ADMISES

a) Il convient avant tout de définir la «zone mixte». Elle est limitée à l'Ouest par le breton. A l'Est, on ne peut tracer de frontière, et la «ligne Loth» elle-même, parce qu'elle matérialise trop nettement une frontière ethnique très mouvante, ne répond plus aux exigences de la description. Elle est une indication parmi d'autres, qui ne se recourent pas toutes. C'est avec raison qu'on ne l'a pas tracée sur la carte linguistique la plus récente proposée au grand public (7). Elle y a été remplacée par une zone en grisé représentant la «zone limite des noms en -oc, kili, kran-, lis-, les-, coet-, qui atteint Rennes et Nord/Erdre (cf carte 2).

Une autre indication est fournie par la densité des noms en Ker- et en Loc- bien marquée par F. Gourvil dans son livre en 1952. A l'Ouest d'une ligne Dol-Evran-Maure-St Nazaire, ces toponymes prouvent l'existence de groupes bretonnants aux Xe et XIe siècles, plus tard encore dans certaines régions. Cette «ligne des Ker», qui suit les limites de l'évêché de Rennes au Nord pour s'en écarter vers l'Ouest en descendant vers Redon, détermine donc une «aire de persistance du breton» du XIe au XIVe siècle, qu'il reste à nuancer par des *enquêtes locales*. F. Gourvil a donné quelques autres précisions sur lesquelles il faudra revenir : à Taupont (Morb.), Plumaugat (C-D-N), Augan, Fougeray (Morb.), le français aurait prédominé dès les XIIIe-XIIe siècles (8).

Puisque notre propos porte sur la Bretagne centrale au Moyen-Age, plus particulièrement à partir du XIIe siècle, nous considérerons, d'une façon peut-être arbitraire, que cette limite orientale des Ker correspond à peu près à celle du territoire «mixte» passé le XIe siècle. Les enclaves bretonnes dans le Rennais, le Nantais, le Retzais, voire le Tiffauges, ne sont, passée cette date, que des subsistances.

b) A l'Ouest, la situation n'est pas très claire non plus (9). Où commence au XIVe siècle le «territoire bretonnant»? La carte de 1618 de l'*Histoire de Bretagne* de d'Argentré est trop récente, et de plus elle est imprécise. D'autres cartes ultérieures ne sont guère plus éclairantes. La première délimitation fiable du pays breton est due à l'enquêteur officiel Coquebert de Montbret. Avant, tout n'est qu'*approximation*. Menée en 1806 cette enquête définit un territoire qui restera valable pour tout le XIXe siècle. L'enquête de 1878 menée par Sébillot a, nous semble-t-il, entériné un peu trop vite le triomphe du français. La «Basse-Bretagne» du siècle dernier débordait notablement au SE et au Centre la «ligne Sébillot», qui n'est qu'une *étape secondaire*. Les enquêtes Sébillot et Dauzat masquent ainsi une réalité pluriséculaire, et il est regrettable qu'elles aient eu une telle valeur normative pour les cartographes et les vulgarisateurs.

Ainsi, il est sûr qu'il restait des bretonnants âgés à Larré en 1870, que le breton de Bourg-de-Batz a mis du temps à disparaître des mémoires. Dans son ouvrage sur *Questembert* (1958), Bleiguen rapporte que la langue bretonne est encore utilisée dans deux communes du canton de Questembert. Il est vraisemblable qu'elle l'était au chef-lieu lui-même il y a au moins deux siècles. Sur la ligne de partage des deux langues, Questembert occupe une position à peu près analogue à celle de Muzillac. Or, on assure qu'en 1870, les sermons se faisaient encore en breton dans l'église de Bourgpaül (11).

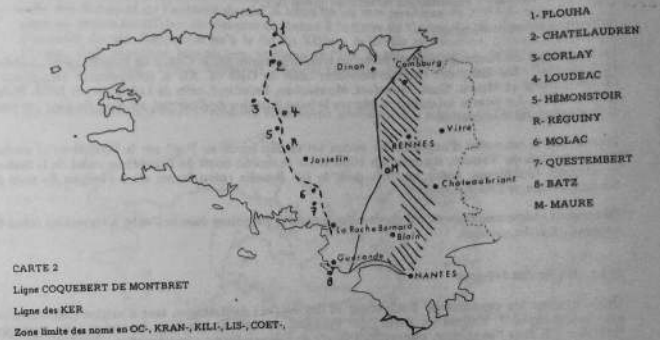
Cela explique la carte fournie par P. Langlois dans son livre sur le *Diocèse de Vannes* (12), qui relève quelques variations (cf notre carte 1).



Dans un exposé fait au Congrès de l'Association Bretonne de 1848, Mr Audren de Kerdel et les assistants s'accordèrent sur une limite fort voisine de la «ligne Sébillot» et de la limite donnée par Mahé en 1825 dans ses *Antiquités du Morbihan* (13). On peut donc croire que la francisation des bourgs du S-E s'est faite au cours du XIXe siècle. Toutefois, des investigations plus poussées auraient certainement montré une plus grande résistance dans les campagnes. (14).

c) Le territoire «mixte» s'étend donc entre la «ligne des ker-», imprécise mais suffisamment marquée, et la «ligne Coquebert de Montbret», précise et vraisemblablement fixée de longue date.

La carte 2 donne quelques repères utiles et complète cette petite introduction.



III UNE HYPOTHESE : LA FRANCISATION ADMINISTRATIVE

A- L'HISTOIRE

Il est bien connu que passée la phase impérialiste de l'Etat breton, après le Xe siècle, le français devint sa langue administrative, ce qui ne signifie nullement une régression sociale de grande ampleur touchant le breton. Nombreuses sont les nations médiévales qui ont adopté une langue administrative de grande diffusion sans pour autant voir s'affaiblir le poids de leurs idiomes nationaux.

Si l'on admet -comme tout l'indique- l'existence d'une vaste «zone centrale» où breton et roman étaient en contact, on constate d'abord qu'elle correspond assez exactement au vaste territoire du *Porhoët*. En laissant hors de notre étude les régions du Penthièvre, du Poudouvre et du Pays de Dol, nous allons maintenant suivre dans ses grandes lignes l'évolution du *Porhoët* médiéval, en nous demandant quelle peut être l'incidence de cette évolution sur la progression du «romain» en Bretagne Centrale.

a) Une terre à défricher

A l'origine *Poutrocoet* (*trans sylvam*, pays au-delà des bois) est le nom donné à un vaste territoire qui s'étend au Xe siècle «depuis Guichen et Montfort jusqu'aux environs de Rostrenen et, du Nord au Sud sur une largeur d'une douzaine de lieues (vers l'ouest) entre Corlay et Camors et même d'une quinzaine vers l'Est...» (1). Il s'étend à l'Est de Miniac-sous-Bécherel à Saint Ganton (2). Point de centres urbains, mais un terrain voué à l'action des moines des abbayes de Redon et de Penpont. Les *Preuves de Dom Morice* montrent l'organisation du territoire par les Bretons. Voici par exemple un passage relatif à l'abbaye de Redon (s.a. 819) : «Actum est hoc in *Poutrocoët* in condita *Algam* anno xx, Imperii *Hlodowici*, f.) *Regarite* *Nominio* in *Britannia*; *Ermor* *Episcopus* *Mactiern* in *Poutrocoët*» (col.269). De même en 834, *Trihoiarn*, *Mactiern*, se rend «ad *Jaroithinum* *Presh*, in plebe *Giliac*», pour acquérir des terres : «*rantonnam* a vertice montis usque ad *fluvium* *Ult*, & *Ran* *Retvallon* usque ad *oram* *supradicti* *fluminis* sicut *rivus* *currit* per *circuitum* *nomine* *Loudoc*. *Roidoc*



Albas testis - Vurtalou major t. Sidol Mactiern, t. Vurgost Mactiern, t. Diles Mactiern t. tempore Hlodowici Imperat. Rivalt nunc Mactiern. Ermor Episcopus in pago Pordcoët. (col. 271). Il semble donc que le Poutrocoët soit conquis graduellement par les moines-colons à partir des régions limitrophes des évêchés de Rennes et de Nantes (Redon, en Porhoët, est une abbaye frontière, elle marque une avancée des Bretons aux marches du pays gallo-franc).

Dès l'origine, l'Est du Porhoët est plus peuplé que l'Ouest (3), paraît plus ouvert aux influences romanes. Aussi le flottement consécutif à la mort de Salomon en 874 pour l'attribution du Poutrocoët à Guran (au Nord) ou à Paskweten (au Sud) ne dure-t-il que peu de temps : c'est le comte de Rennes qui l'emporte, étendant son influence jusqu'à l'actuelle Cornouaille orientale, conformément semble-t-il à une vieille tradition. Les conséquences de cette situation sont importantes et se font bien vite sentir dans l'organisation interne du grand fief.

b) Structuration et divisions

Le «royaume de Porhoët» (4) est divisé en trois seigneuries par le Comte de Rennes : Gaël, Lohéac, et Maestroit. Du Hergouët (5) fait remonter celle de Gaël ca. XIe s. (comprenant sans doute à l'origine Bréal et Maure, Gaël, Montfort, Montauban, Brécilien), celle de Lohéac avant 1008, Maestroit à 1119. Le comte lui-même se réserve le beau domaine de Ploërmel, au cœur du pays, en position stratégique dominante.

Poussé par la nécessité d'exploiter au mieux un terrain bordé au Nord par le Penthièvre et au Sud par la maison de Vannes, il confie en 1008 toute la moitié ouest du Porhoët au cadet de la maison de Rennes Guéthenc (nom breton), dont le fils Josselin (nom franc) est à l'origine du nom de Kastell-Josselin, le Chastel-Josselin.

Déormais existe une bipartition du domaine qui va se perpétuer dans le Duché à travers les crises de succession et les guerres.

c) La croisée des évêques

Quels étaient les rapports du Poutrocoët et des évêchés de Bretagne, tant d'origine gallo-romaine que brittonique ? Vannes et Aleth, dès l'origine, se taillent une part importante du territoire intérieur : il faut l'organiser, poursuivre l'œuvre de mise-en-forme administrative si bien réussie dans les zones à fort peuplement breton. Le Porhoët aura ses Plou-, ses Tre-, ses Lan-, pour lesquels les religieux ne retiendront que les noms des saints nationaux des Brittons. Peut-être faut-il également achever la christianisation. A l'occasion, on peut se réfugier à l'abri des grandes forêts, s'y retirer en solitaire. Ces forêts et les lignes du relief ont joué un rôle dans le tracé des évêchés qui découpent l'ancien territoire des Cariosolites. On remarque l'avancée remarquable du Siège d'Aleth, dont le représentant est dit episcopus in Poutrocoët, et qui comprend un archidiaconé de Porhoët, divisé en quatre doyennés : Lanouée (ultérieurement à la Vicomté de Porhoët) Montfort, Beignon, Lohéac. Vannes possède aussi un doyenné de Porhoët, compris entre l'Oust, le Blavet, la Claié et le Loch. Saint-Brieuc possède une pointe importante jusqu'au pays de La Chêze, qu'il coupe ainsi de l'ensemble Vannes/Aleth, axé sur l'Oust et la ligne Ploërmel-Josselin (6). En regardant notre carte 3, dressée d'après du Hergouët, on remarque la persistance d'une limite épiscopale sur la Vilaine, à l'Est de laquelle le roman a dû prédominer très tôt (Xe-XIe s.) et l'étrécissement progressif de la «transylvanie» d'origine (le comté de Vannes franchit les landes de Lanvaux). On peut difficilement imputer la francisation de la «zone centrale» au découpage épiscopal. D'ailleurs, avant le XIe s., le clergé breton est maître du pays.

d) Les démembrements

La partition entre l'Ouest et l'Est du Porhoët se confirme quand en 1120 Geoffroy Ier donne à son frère Alain presque tout le Porhoët «à l'ouest de l'Oust, et une partie à l'est, entre Oust et Gaël, Ploërmel et Maestroit». L'acte célèbre sous le nom d'«Assise au Comte Geoffroy», Duc de Bretagne, datant de 1125, élabore une série de règles relatives aux successions et aux alliances ; s'y trouvent mentionnés Eudon, Vicomte de Porhoët et Alain de Rohan (7). Dans son étude de l'Assise, M. Planiol indique que dans la région centrale, «leurs progrès (des Ducs de Bretagne) furent arrêtés par la puissante famille de Porhoët et de Rohan» (8).

En 1231, à la mort d'Eudon III de Porhoët, commence une période de partages. Josselin, Mohon et Lanouée reviennent par mariage à Geoffroy de Fougères, et ne reviendront qu'ultérieurement aux Rohan, par mariage avec les Clisson. La deuxième héritière, Aliénor, «la Dame de la Chêze», épouse Alain V de Rohan et lui apporte la Chêze et la Trinité. Aliénor a le droit de lever la taille, ce qui révèle son importance sociale. Tous ces partages font intervenir des seigneurs de diverses origines et compliquent à l'envi le réseau des alliances et des prétentions (9). En 1370 le Duc lui-même

s'oppose aux Penthièvre et à Clisson qui a acquis la Châtellenie de Josselin, et l'affaire prend un tour de grande âpreté : «un autre guet-apens fut commis contre Clisson, à Paris cette fois, en 1392; tentative d'assassinat par Pierre de Craon, ami du duc de Bretagne. On sait que c'est à la suite de cette affaire que Charles VI, roi de France, partit en campagne contre le Duc, mais fut pris d'une crise de folie furieuse en traversant la forêt du Mans» (10).

En 1396, après maintes péripéties entre le Duc et les seigneurs, Alain de Rohan «rachète» le Porhoët (11). Enfin, en 1407, Béatrix de Clisson épouse Alain VIII de Rohan et lui apporte la Châtellenie de Josselin. Ainsi le Porhoët (Rohan, Josselin, La Chêze) se reconstitue au profit des Rohan.

On peut constater l'opposition continue entre les régions de Josselin et de Ploërmel, qui recouvre celle des Rohan et de l'autorité ducale. A noter qu'un acte juridique de 1254 du Duc Jean Le Roux commet toutes les affaires du vicomte de Rohan à la Barre de Ploërmel (12). On peut y voir un acte d'autorité ducale. Rappelons qu'à la fin du XIIIe s. la Baillie de Ploërmel (administration ducale) s'étend : Gaël, Montfort, Montauban, St Jean de l'Isle, St Mées, Brécilien, St Malo de Beignon, Ma-xent, Maure, Bossac, Renac, Maestroit, Porhoët (Rohan), Guéméné-Guingan, Le Bois de la Roche (13).

On schématise de la sorte l'évolution de la «zone centrale» (c.f. schéma en fin de notes).



Au XVe s. la Vicomté de Rohan était divisée en trois châtellenies : Rohan, Corlay, Gouarec. Lorsqu'on créa en 1603 le Duché-Pairie de Rohan, Henri IV lui rattacha les 21 paroisses de la Chêze pour l'étoffer. Le nouveau duché est divisé en six châtellenies : Rohan, Pontivy, Gouarec, La Chêze, Loudéac, La Trinité-Porhoët. Chacune possède un tribunal : l'Appel est à Pontivy. Le Comté de Porhoët est réduit à la châtellenie de Josselin et relève aussi du Duc de Rohan. En 1789 la Chêze à Josselin pour subdélégation et dépend du siège royal de Ploërmel (14).

e) Les ravages des guerres

Une cause déterminante pour l'effacement du breton dans la «zone centrale» fut sûrement les exactions qu'elle eut à subir au cours des guerres. N'en donnons que quelques exemples : Edouard III détruit Rohan en 1342, prend Pontivy, Ploërmel, Maestroit ; une bataille a lieu à Mauron en 1382, et le «Combat des Trentes» reste un épisode fameux des guerres de Succession ; combat encore à Cado-ret, à vingt kms au sud de La Chêze (La Borderie III, p.497) ; occupation anglaise du Rohan, rançons exigées par les places anglaises (Bembro à Ploërmel, qui porte un nom d'aspect très breton) ; allées et venues incessantes des troupes de tous les partis - et des pillards - jusqu'au Traité de Guérande (1365) ; reprise des hostilités lors de l'exil de Jean IV. C'est La Chêze qui est la plaque tournante de ces conflits. Durant l'exil, Rohan devient «Lieutenant Général du Roi en Bretagne bretonnante», sans que cette expression désigne un territoire nettement délimitable (15). Les guerres entre François II et Charles VIII ravagèrent à leur tour le pays, puis, après la malencontreuse union de 1532, les guerres de la Ligue.

f) L'histoire politique du Porhoët est donc féconde en événements dramatiques et en variations de toutes sortes. Ne constituant pas un territoire centré sur une seule place-forte, ou une unité ethnique ou ecclésiastique nette, ce pays était voué dès les origines à être un lieu de transition et d'affrontement.

La carte 4 montre un moment fondamental de l'organisation médiévale. Nous aurons à y revenir en abordant directement les problèmes de la langue, étude qu'il était indispensable de faire précéder d'une description du cadre politique entre les XI<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles.

## B- LES FACTEURS ADMINISTRATIFS ET RELIGIEUX

### a) Les Progrès de l'administration ducale

On a noté, tout au long de ce qui précède, l'opposition administrative d'une région dépendant de Ploëmel, et d'une région féodale moins dépendante du pouvoir ducal, sise aux confins des deux langues, organisée autour de Pontivy, Josselin et La Chèze.

La prééminence du pouvoir ducal répondait à une nécessité de clarté : « La coexistence de deux hiérarchies judiciaires, les justices seigneuriales et la justice ducale, était une cause d'abus sans nombre, de difficultés inextricables et d'interminables lenteurs. Un procès pouvant être appelé successivement devant huit degrés de juridictions » (1).

Aussi le bouleversement des institutions modifia-t-il en profondeur le tissu social lui-même. A la fin du XV<sup>e</sup> s., l'action ducale amène « l'affaiblissement, le nivellement, la subordination des seigneurs ; d'autre part, l'importance et l'influence croissante de la bourgeoisie des villes, de la classe moyenne, des commerçants, des officiers de justice et de finance, en un mot de cette catégorie sociale qui va devenir le tiers état. S'appuyant sur celle-ci, le duc n'est plus seulement le premier des nobles féodaux, il est un véritable souverain » (2).

On peut déjà émettre l'hypothèse que dans les régions où ces nouveaux « cadres » sont de langue française exclusivement, l'usage du breton est condamné. L'enchevêtrement féodal qui avait pu, en dépit de la francophonie des grands seigneurs, jouer un rôle « conservatoire » de la langue bretonne, par la proximité des instances judiciaires, leur caractère souvent très localisé, cède la place à un système plus « rationnel » qui tend à simplifier la « carte administrative » du Duché.

### b) L'Eglise

Il est difficile de préciser dans quelle mesure l'Eglise, restée fidèle à ses institutions traditionnelles, a joué un rôle dans la francisation des régions frontalières. Le XIII<sup>e</sup> siècle fut celui des grandes abbayes bretonnes, le clergé régulier recevant la charge de réorganiser l'Eglise. Cela se fit par un appel massif aux grandes abbayes françaises. Ainsi en 1127 (3) est fondé le monastère de Rohan, pour les moines de Marmoutiers déjà établis à Josselin. Il n'y a pas grand chose à tirer de la chartre de fondation de l'abbaye de Lantenc (4) : les fondateurs ont presque tous des noms bretons, ce qui est normal pour les dirigeants de l'époque, mais la liste des abbés visiblement déféctueuse révèle beaucoup de noms romans. En 1248, l'abbé Robert assiste à un chapitre tenu à Hambye (diocèse de Coutances), dont dépend alors Lantenc. Cela confirme la grande importance des abbayes normandes dans la restructuration de l'Eglise de Bretagne au début du Moyen-Age. Un tel facteur n'était pas favorable au maintien de la langue bretonne.

### c) Extension du domaine congéable

La Bretagne a connu deux grands modes d'exploitation : le fief roturier ou *censive*, et le domaine congéable, ou tenue convenancière, ou *convenant* (5). A la Révolution de 1789 la Bretagne bretonnante demanda unanime la suppression de ce dernier mode d'exploitation qui avait entraîné beaucoup d'abus. Le domaine congéable était propre en effet à cette région et sa limite devrait nous renseigner sur celle du pays breton. Malheureusement, elle n'est pas très nette dans la zone centrale. M. Dubreuil indique (*op.cit.*) une limite qui passe à Fouest de Loudéac mais englobe Saint-Barnabé. Mais F. Bagot estime cette délimitation « trop absolue » (6) et remarque les protestations relevées par M. Dubreuil lui-même dans les papiers du Comité féodal, de communes « gallo » : Loudéac, La Chèze, La Ferrière, Plumieux, La Prenessaye. On voit sur notre carte 1 suivant Langlois (cf II, note 12) la correspondance exacte de ce domaine avec la limite linguistique au SE. On notera donc avec un grand intérêt l'enclave qu'elle forme en « pays gallo ». Pouvons-nous en déduire la persistance d'un usage lié au pays bretonnant ? Faut-il seulement imputer ce saillant à la détermination des Rohan ? (l'usage de Rohan, réputé plus dur que les autres, s'étendait dans la partie occidentale du district de Loudéac et dans une portion du district de Rostrenen) (7). Quoi

qu'il en soit, il faut remarquer l'existence dans la Châtellenie de La Chèze, d'une sorte de « zone intermédiaire » qui se prolonge au SE vers Josselin. On en rapprochera deux faits : la carte de 1618 de l'Histoire de Bretagne de d'Argentré, bien que vague, met Loudéac bretonnant, et le partage administratif de cette région ne fut jamais bien net : « même après la modification des châtellenies de 1603, une partie de Bréhan-Loudéac était encore rattachée à la juridiction de La Chèze ; de même une partie de Loudéac, de Trévé et d'Uzel. Par contre, une partie de Plumieux fut rattachée à la Trinité-Porhoët (avec des réserves) » (8). Cela suit à peu près la limite de d'Argentré et nous aide à définir, plus qu'une « frontière » linguistique qui dut être mouvante, deux pôles d'attraction, l'un breton, l'autre roman.

Il est donc permis de voir dans les régions de La Chèze et de Josselin, en dépit d'une très ancienne importance sociale du français, un pays intermédiaire, et lié au pays bretonnant tout autant qu'au pays français.

### d) Quelques actes

Que le français soit bien connu est cependant hors de doute. Les documents relatifs à l'hommage rendu au nouveau vicomte de Rohan en 1396 portent des noms français aussi bien que des bretons. F. Bagot cite : Thibaut de la Foillée, Olivier de Quoetlogon, Pierre Destruier, Alain de Cambout, Jehan de Timadec, Geoffroi de Bréhan, Tomine de la Tronchaie, Marger du Cambout, Guillo Colin de Lantenc, Guillaume de Coctuhan, Olivier de Rohan ; (Alain) Baron, (Jehan) Toloté, (Eon) Bagot, (Eon) Tual, (Eonnet) Brossé, (Guille) Robert, (Eon) Massé, (Guillaume) Cadoret (9).

On note par ailleurs que certains seigneurs étaient illétrés, ce qui n'a rien d'étonnant à l'époque.

Un document plus intéressant sur La Chèze est l'Enquête sur les faits (1479), jointe au Mémoire en 315 articles présenté par le Vicomte de Rohan contre le comte de Laval baron de Vitré, pour la présence aux États. On y voit quelques noms déformés probablement par le scribe (le témoin est Jean de Rostrenen). Il y a ensuite rectification : on y parle du Seigneur Desturi, de celui de Pugeal, de Jean de Befardreux. Pugeal est rectifié plus loin en Pengréal (Taillandier, Supplément aux Preuves, ccv, Pengréal en ccv). Befardreux est pour Keradreux (10). Ce flottement est peut-être révélateur d'une transition linguistique.

## C- LES PREUVES TOPONYMIQUES

a) Les progrès de l'administration ducale, accomplis *grosso modo* d'est en ouest du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècles et les limites administratives ainsi tracées, sinon fixées, ont-ils accompagné un retrait du breton dans la « zone centrale » et aidé, au moins autant que les fortes implantations romanes d'origine ou la francisation de la haute noblesse et du haut-clergé, l'assimilation linguistique de cette région ?

Nous avons constaté (cf cartes 1 et 4) les trois phases du progrès ducale : vers Gaël, vers Ploërmel et Malestroit, vers l'ensemble des fiefs du Rohan. Nous avons remarqué la coïncidence d'un domaine administratif et d'un domaine économique (Rohan : convenant). Ce qui n'était de notre part qu'une hypothèse se rencontre avec les résultats d'une enquête détaillée, récemment menée par un chercheur dans la région de Pleugriffet (Morbihan). Nous devons au Pr. L. Fleuriot d'avoir pris connaissance de ce travail, et nous dirons tout de suite combien nous souhaiterions le voir éditer. Il éclaire en effet particulièrement la situation linguistique de la « zone centrale » au Moyen Age.

### b) Recherches sur une zone de contact

M. Jean-Yves Le Moing a commencé son *Investigation sur les noms de lieux à la frontière linguistique - Région de Pleugriffet* (11), par une recherche d'archives (fonds de la Chambre des Comptes de Bretagne : chancellerie, mandements, édits, arrêtés, lettres, etc...). Ce travail est centré sur Pleugriffet, « entouré de paroisses du comté de Porhoët ou du vicomté de Rohan tout en n'en faisant pas partie » (p.11). Ce choix est judicieux dans la mesure où cette paroisse est a priori d'un type intermédiaire entre pays breton et pays francisé de longue date. Rappelons ce que F. Gourvil écrivait en 1952 : « dans une « montre » ducale, en 1441, des personnages d'extraction noble de Pleugriffet voient transcrire leur patronyme avec l'article breton *an* : Allain *an* Naegrez, Atiz *an* Aigrez. Cela indique qu'au XV<sup>e</sup> siècle le breton devait être encore parlé dans cette commune, qui se trouve depuis des siècles en pays gallo, et où la langue du peuple est le *patois*, et non le *français* comme dans les localités récemment débretonnées » (12). Cette date, on le verra, doit sans doute être révisée.

Nous ne pouvons résumer ici l'ensemble du travail de J.-Y. Le Moing, ni reproduire les cartes très précises qui le complètent. Nous nous limiterons à quelques points qui nous ont semblé particulièrement éclairants.



## NOTES I ET II

- (1) et (2) Sur la fréquence des toponymes bretons et leurs limites, l'étude de A. de Courson dans son édition du *Cartulaire de Redon*, 1863, a été reprise et modifiée par J. Loth dans *Revue Celtique*, XXVIII, pp.374 sqq.. La «ligne Loth» est jalonnée par Roz, Trans, Bazouges, Dingé, Guipel, Vignoc, Parthenay, Mordelles, Bourg-des-Comptes, Bain, Sion, Lusanger, Derval, Marc, Blain, Prinquiau, Donges.
- (3) *Langue et littérature bretonnes*, Paris 1952, pp. 65-66.
- (4) *Les Origines de la Bretagne*, Paris 1980, pp. 87-94 et *passim* : «en 1053, on parle breton à Tremeneux près de Combourg. (...) A Bréhan-Loudéac, on parlait aussi breton en 1269 (...) Redon devait aussi parler breton au 11<sup>e</sup> siècle» (pp.94-95).
- (5) Fleuriot, *op.cit.*, pp. 96-97.
- (6) Fleuriot, *op.cit.*, voir cartes 9, 5 et 11.
- (7) Fleuriot in *La Bretagne*, Paris 1982, p. 251.
- (8) *op.cit.*, p. 70.
- (9) Le français est largement employé en Basse-Bretagne, le latin domine par ailleurs dans les registres paroissiaux.
- (10) Brunot, *Histoire de la langue française*, t.IX, 2<sup>e</sup>me partie. Voir aussi Alain Croix, *La Bretagne aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles*, pp.24-31.
- (11) Bleiguen, *Questembert*, Rennes 1958, p. 14 : cf. aussi p. 305.

E.Reclus écrit : «la langue, fort rapprochée du vannetais, était jadis bretonne pour les gens de Batz et de Guérande, ainsi que pour les habitants de toute la côte jusqu'au dix-septième siècle : actuellement il reste seulement, dans les hameaux avoisinant Batz, 400 personnes environ parlant l'ancien dialecte», cité dans A. Joanne, *Géographie de la Loire-Inférieure*, Paris 1887, p. 33.

Trous. 1. Plan 3.



Alain Vicomte de Rohan

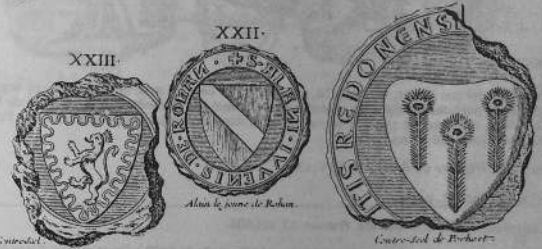


Non félicé Comte de Rohan

- (12) Langlois, *Le diocèse de Vannes au XIX<sup>e</sup> siècle, 1800-1830*, Paris 1974, p. 97. J.-M. Le Mené dit de Questembert que «la langue bretonne y a été parlée jusqu'aux temps modernes» (*Histoire des paroisses du Diocèse de Vannes*, Vannes, 1894, p. 243). Il précise aussi à propos de Noyal-Muzillac : «les Bretons occupèrent à leur tour ce territoire, et leur langue y a été dominante jusque vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, où deux recteurs gallos la reléguèrent au second plan. En 1772, il y avait encore un prêtre breton à Noyal» (*op.cit.*, p. 51).

On notera sur la carte de Langlois l'incertitude vers Muzillac, et la coïncidence avec les limites du «domaine congéable».

- (13) Cf. D. Bernard, *A propos des limites de la langue bretonne*, in *Nouvelle Revue de Bretagne*, janvier-février 1949, pp. 19-26, qui reproduit Schillot, Dauzat, et des études plus récentes (Marcel Gautier, *La Bretagne centrale, étude géographique*, 1946) ; voir aussi E. Le Barzig, *Mur de Bretagne*, Quimper, 3<sup>e</sup>me éd. 1975, pp. 264-324 et 325-329.
- (14) Ainsi, le *Dictionnaire d'Ogée*, dans sa réédition-continuation de 1843, ne contribue pas à clarifier les choses. Il indique que Plumelec est bretonnant, Quintin et Uzel bilingue (respectivement BF et FB). On comparera à Coquebert. Les Continuateurs indiquent aussi qu'à Plézac «on parle le breton et le français», et qu'à Saint-Brieuc «on parle le français, le breton est familier aux classes ouvrières». Peut-on voir dans la situation de Quintin et d'Uzel une survivance de l'opposition Goëlo (B)/Penthièvre (F) ? Mais comment expliquer Plézac ? Bretonnants attirés par le travail en pays de Lorge (défrichement) ? ou survivances isolées d'un ancien groupe central ? Desjoubert, 1780, cite Lamballe comme limite approximative, mais c'est une notation trop vague (D. Bernard, p.19). Quant à St-Brieuc, elle a toujours eu ses colonies de bretonnants, comme Rennes, St Nazaire, Nantes, Le Havre et bien des communes de la banlieue parisienne.



## NOTES III-A

- (1) La Borderie, *Essai sur la géographie féodale de la Bretagne*, Rennes 1889.
- (2) Vte H. du Halgouët, *Essai sur le Porhoët*, Paris 1906, p. 4.
- (3) La Borderie, *Histoire de Bretagne*, t.III, p. 68.
- (4) Charte de fondation de l'abbaye de Ste Croix de Josselin ; à propos des bienfaits de Josselin et de son père : «Regnum ejus (Guetenoci) et regnum suum (Gosselini)...».
- (5) *op.cit.*, note 1.
- (6) Geslin de Bourgogne et de Barthélémy, *Anciens évêchés de Bretagne*. La Châtellenie de La Chêze est à peu près toute comprise dans le «Pagus Porrihocensis».
- (7) Planiol, *Histoire des Institutions de la Bretagne*, t.III, p.261.
- (8) Planiol, cité par F.Bagot, *Histoire Féodale de La Chêze*, 1960, p. 17. «A la mort d'Atiéonor, la Châtellenie de La Chêze, tout en restant membre dépendant du Comté de Porhoët, passa dans le domaine des Vicomtes de Rohan. (...) On peut admettre qu'il existait -notamment au point de vue administratif et judiciaire- une organisation commune à la Vicomté de Rohan et à la partie du Porhoët (La Chêze) rattachée à celle-ci».
- (9) cf. Bagot *op.cit.*, pp.18-24.
- (10) Bagot, *op.cit.*, p. 53.
- (11) Bagot, pp. 53-54.

- (12) Dom Morice, *Preuves*, t.I, col. 956.
- (13) Du Halgouët, *op.cit.*, p.103.
- (14) Une *subdélégation* relève de l'Intendant.



NOTES III-B

- (1) Pocquet cité par Bagot, *loc.cit.* p.78, qui écrit p.79 : « on sait aussi qu'il existait une organisation judiciaire particulière dans les châtellenies du Comté de Porhoët et de la Vicomté de Rohan, à La Chêze notamment ; ceci se reproduit enfin dans les seigneuries particulières, où l'on trouve aussi un Sénéchal et des notaires.
- (2) Pocquet, *Histoire de Bretagne*, T.IV, ch.XV.
- (3) cf. Bagot, *op.cit.*, p.31.
- (4) Charte de 1149, Dom Morice, *Preuves*, t.I, col.604.
- (5) M.Dubreuil, *La Révolution dans les Côtes-du-Nord*, Paris 1909 ; *La vente des Biens Nationaux dans les Côtes-du-Nord*, Paris 1912 (carte).
- (6) et (7) Bagot, *op.cit.*, p.96.
- (8) Bagot, *op.cit.*, p. 81.
- (9) *ibid.*, p.55.
- (10) *ibid.*, pp.40-41.

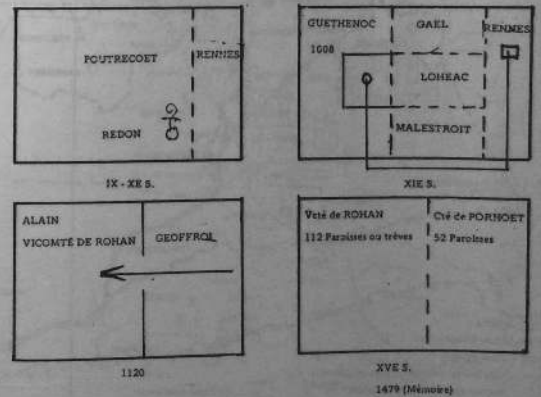
NOTES III-C

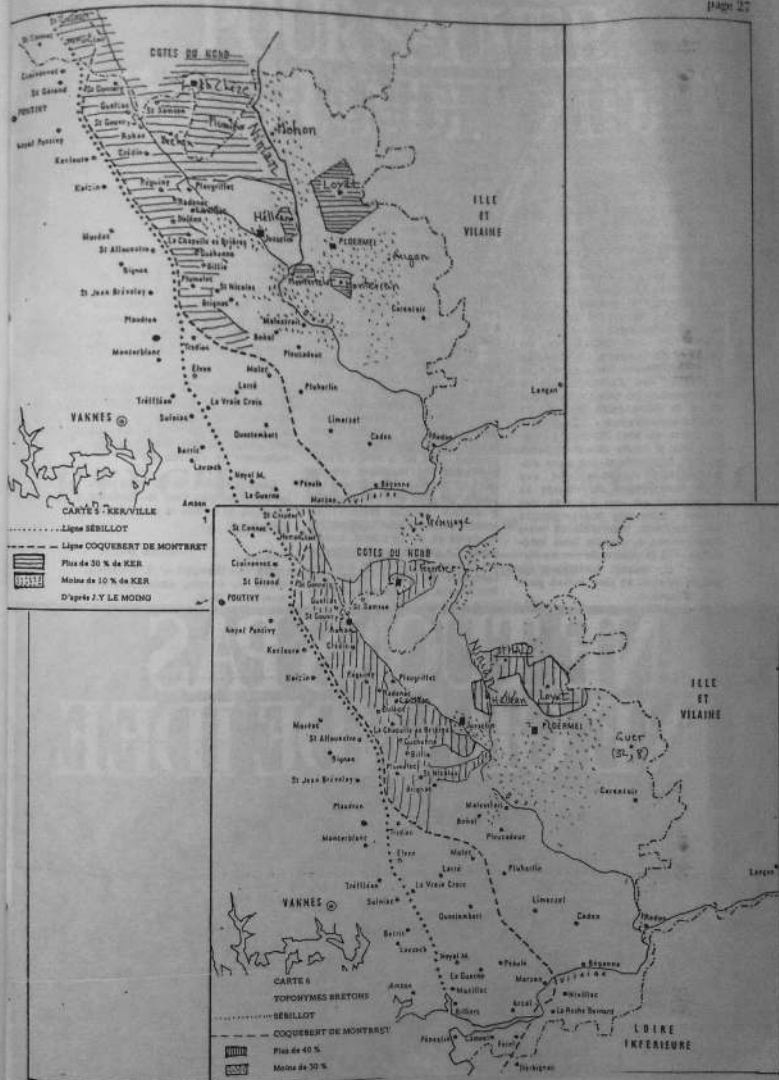
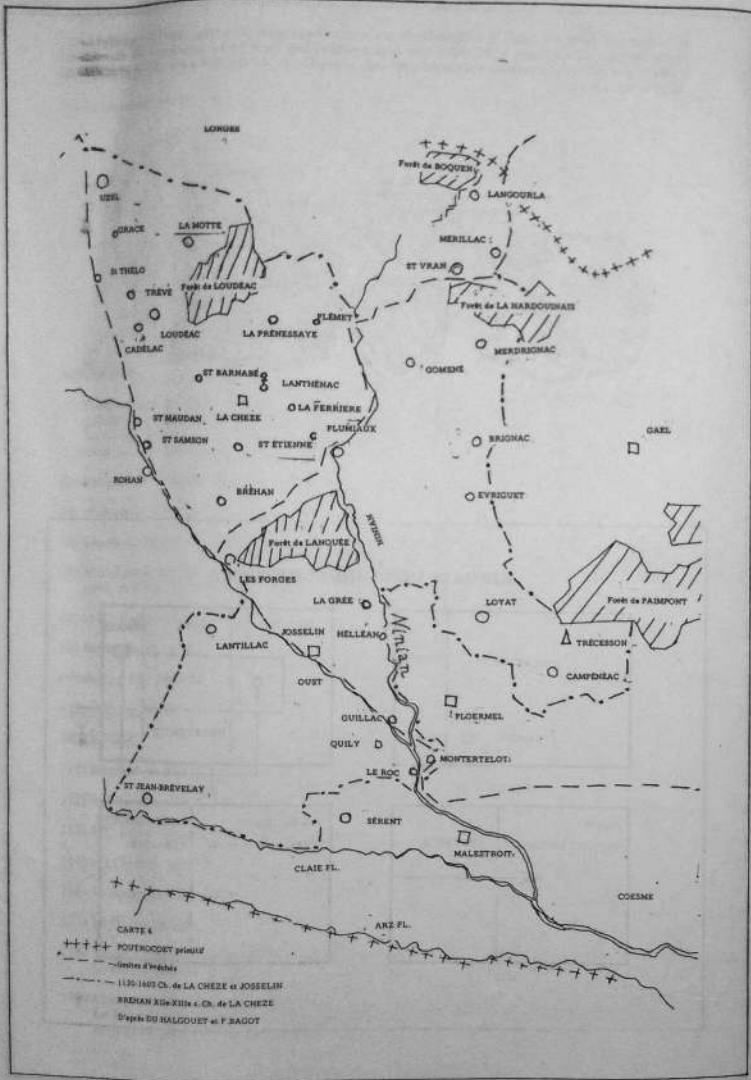
- (11) Mémoire de maîtrise, Rennes 1983.
- (12) F.Gourvil, *Langue et littérature bretonnes*, Paris 1952, p.71.
- (13) J-Y. Le Moing, *op.cit.*, pp. 20-21.
- (14) et (15) *ibid.*, p. 25.
- (16) Le Mené, *op.cit.*, p. 282.
- (17) Le Moing, *op.cit.* p. 32.
- (18) Loyat : «terre et vicomté de Loyat et Pandonnet, baillie de Ploërmel», indique du Halgouët, *op.cit.*, p. 14 n.1.
- (19) Calorguen, «Kaerorwen», près Dinan, bretonnant au XVe siècle ?, cf. Fleuriot, *Origines*, p.95. Le fait avait été relevé par Pocquet du Haut-Jussé, *Mélanges bretons et celtiques offerts à Joseph Loth*, p. 242. L'Edit de Villers-Cotterêts a eu pour effet que le clergé haut-breton a adop-

té le français pour les actes. La Basse-Bretagne a suivi beaucoup plus tard. Ainsi Pleugriffet ne passe au français qu'après 1590, bien que déjà «gallo». Les Rots bretonnants ont dû être «il-quiés» par cette francisation ecclésiastique - cf. Alain Croix, *La Bretagne aux XVIe et XVIIe siècles*, pp. 28-31.



SCHEMA DE L'ÉVOLUTION DU PORHOËT





## Yann-Ber Tillenon : histoire, Bretagne et Europe

Le Cercle culturel Maksén Wledig continue ses activités éducatrices pendant l'été. Ainsi, Yann-Ber Tillenon, président de l'association, a donné une conférence devant un public important à Kerreizh, 43, rue Saint-Placide, Paris 06.

Nous avons remarqué la présence d'amis anglais, belges et italiens de passage à Paris en cette saison touristique.

Yann-Ber Tillenon précisait que l'histoire de Bretagne, liée à l'histoire de l'Europe, est une conscience surgie au sein de la culture européenne, émergence du destin de notre grand peuple dans le temps. La dimension historique est spécifiquement humaine, disait-il. Elle est consciente du temps et de l'espace. L'historicité et la conscience historique sont le premier lieu d'affrontement de la conception du monde néo-celtique et de la conception du monde « britto-européenne ». C'est à la fois parce qu'elles donnent à l'histoire une si haute valeur et parce qu'elles lui donnent des sens diamétralement opposés que ces deux conceptions du monde se combattent en une « guerre des valeurs » dont nos contemporains sont souvent inconscients mais dont l'enjeu a, depuis bien longtemps, été la poursuite — ou l'arrêt — du destin historique du peuple breton et des autres peuples d'Europe.

Les anciens Bretons avaient une conception cyclique de l'histoire : ni auto-dépassement, ni fin de l'histoire. Le mercantilisme néo-celtique a introduit une conception à la fois dynamique de l'histoire (dialectique de l'innovation) et téléonomique : l'histoire devient « argumentaire » et concourt elle-même à sa propre fin. Elle est envisagée comme une médiation provisoirement nécessaire. Les idéologies occidentales, notamment à partir de la raison hégélienne de l'histoire, ont très exactement repris le schéma eschatologique.

Aujourd'hui, on mesure à quel point le système occidental aspire à figer l'histoire dans une culture planétaire stable. Le cercle culturel Maksén Wledig propose une nouvelle philosophie de l'histoire « celtique » et « faustienne ». Elle est post-moderne. Elle répond au défi de l'universalisme décollant des idéologies modernes. Elle donne à l'histoire une dynamique fondée non plus sur le retour cyclique, mais sur la notion d'éternel retour de l'identique (et non pas du même) : le recours au passé, qui peut être réapproprié à chaque époque présente en fonction de projets toujours renouvelés et, par là même, transfigurés. Le présent, en Bretagne et en Europe, doit être le point de rencontre du passé traditionnel, immémorial, sans cesse recréé, et

de l'avenir. Le futur demeure ouvert, à la différence des conceptions archaïques, cycliques ou mondialistes. Traditionnalisme et futurisme explosent ensemble dans la même énergie. (1)

De ce fait une deuxième définition doit maintenant être donnée de l'histoire : « L'histoire est ce qui doit être conservé et régénéré pour que les communautés celtiques échappent à la disparition et, à ce titre, elle constitue l'enjeu et le point focal de la guerre des conceptions du monde et de la guerre tout court, qui oppose depuis des générations, et sur plusieurs continents, la conscience universaliste, massifiante, socialisante et la conscience particulariste, personnalisante, et communautaire.

C'est pourquoi le cercle culturel Maksén Wledig se situe volontairement à l'échelle de l'histoire, de la culture, en dehors, au-dessus des péripéties qualifiées traditionnellement de « politiques ».

Cette dernière conférence était un nouveau pas vers la solidarité ethnique et contre le chauvinisme étriqué !

Louis DOLL.

(1) Voir Diaspad n° 5, Diaspad, revue du cercle, abonnement 4 numéros : 80 F.

# POUR SAUVER UNE GRANDE IDÉE

## KELC'H MAKSEN WLEDIG

15, RUE DE LA GAITÉ 75014 PARIS ☎ 322.48.52

### FORMULAIRE DE VIREMENT AUTOMATIQUE

Nom.....Titulaire du compte No.....

Prenom.....Banque.....

Adresse.....Nom et adresse de l'agence.....

.....Tel.....

Messieurs,

Veillez avoir l'obligeance de bien vouloir effectuer un virement mensuel

.....Francs, au profit de **KELC'H MAKSEN WLEDIG**  
Compte No 10207 00022 04022022422 36  
*Banque guichet. Numéro de compte cte BIC*

**B.I.C.S. PARIS-MONTPARNASSE**  
31, 81d Edgar Quinet - 75014-PARIS

**CCP de la B.I.C.S. : I675I790.PARIS.**

Je désire que ce virement ait lieu le .....de chaque mois, à partir de la date

suivante.....et ce jusqu'à nouvel avis de ma part.

Fait à.....Le.....SIGNATURE.....

# NE TUONS PAS UNE GRANDE IDÉE



Pour obtenir ce diplôme, soutenez le Cercle Maksen Wledig !

# KELC'H MAKSEN WLEDIG

AB IMPERIO



DA RIEZ

EZEL DREV SAVOUR

*Ar Vê. Drevour p'viallur Kelc'h Maksin Wledig.*

*goude bezañ gwelet gweiz*

*bet garet en*

*un gwanol en en havad d'ar c'hêr a zont da grev.*

*er e-ann k'evrethek endev an Kêr, legad an deiz.*

*Drevour, e lousa touz touz an t'evad da'n kelc'h Gouez, da'n Roue,  
da' vevad an da' c'hêr en Kelc'h. Ar gwanol Gwanol Kêr Roue.*

DRE'N ERER



HA'N AEROUANT

*Ar Gouez*

*Ar Roue*

*Ar Gouez*

*Ar Roue*

*Ar Roue*

Le Cercle Maksen Wledig rassemble tous ceux qui veulent construire la grande Europe sur la base de son passé celtique ; il participe à la diffusion d'idées et à la formation d'Européens en organisant de nombreuses conférences destinées à tous ceux qui sont soucieux de la décadence et qui ont conscience de la décomposition du monde qui nous entoure. Le Cercle Maksen Wledig regroupe cette minorité qui veut quitter l'état de consommateur euro-ricain pour atteindre l'état de créateur européen, ceux qui veulent devenir les responsables de la nouvelle société européenne actuellement en gestation. C'est pourquoi notre Cercle est à la fois traditionaliste et futuriste ! Il réunit donc en communauté ceux qui ont la volonté de soutenir efficacement notre combat, et en particulier nos publications : DIASPAD et KANNAVIC KERVREIZH. Ces dernières ne sont pas commerciales ; leur vocation est culturelle et socio-historique et c'est pourquoi elles ont besoin d'un soutien financier ; c'est un des buts de la communauté formée par les adhérents de notre Cercle.



**DIASPAD** printemps 1982 N° 2 157  
culture celtique  
KELC'H MAKSEN WLEDIG  
édition en langue française

**DIASPAD** culture celtique N° 3 157  
414 1983  
BOURDES POINTE  
DIEPPE-LOUATTE  
KELC'H MAKSEN WLEDIG

**DIASPAD** N° 4  
philosophie celtique  
septembre 1983  
KELC'H MAKSEN WLEDIG

**DIASPAD** N° 1  
GOUVERNEMENT  
KELC'H MAKSEN WLEDIG

**DIASPAD** N° 2  
CULTURE CELTIQUE  
KELC'H MAKSEN WLEDIG

**DIASPAD** EUROPA  
André VERRET  
duandje  
ghaelge  
na héptean  
POÈMES DE  
L'IRLANDE  
GAÉLQUE  
avec traduction  
littérale française  
en regard  
KELC'H MAKSEN WLEDIG

**DIASPAD** BRETON  
Yann-Ber TILLENON  
KELC'H MAKSEN WLEDIG

**DIASPAD** EUROPA  
YAHANN AN ARCHER KOZ  
Mezelour an marw  
Bosthony kennevabond  
LE MIROIR DE LA MORT  
Poésie en moyen-breton  
KELC'H MAKSEN WLEDIG

**DIASPAD** BRETON  
Yann-Ber TILLENON  
LE POLITIQUE  
QUEL ETAT ?  
KELC'H MAKSEN WLEDIG

**DIASPAD** EUROPA  
Yann-Ber TILLENON  
Quel enracinement ?  
Quelle économie européenne ?  
KELC'H MAKSEN WLEDIG



**Donnez  
du talent  
à votre  
argent.**

KELCH. MAKSEN. WIEDIG

